

Département de la Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de : **MARCLOPT**
Séance du : **01 AVRIL 2025**

Nombre de conseillers

| | |
|---------------|-------------------|
| - en exercice | 13 |
| - présents | 12 |
| - votants | 13 (12+1 pouvoir) |
| - absents | |
| - exclus | |

L'an deux mille vingt-cinq, le premier avril, et à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Mme EYRAUD Catherine.

Date de convocation :
26/03/2025
Date d'affichage :
26/03/2025

Étaient présents : Raphaël DOITRAND, Bernard BRUN, Emmanuel OULION, Bernadette AGOSTINI, Eric HERRGOTT, Sandrine PERRET, Pierre SAUZET, Bruno REY, Dominique PONTONNIER Valérie GAUDIN Gaëlle LACHAND

Objet 7.5 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Absents : Stéphane BAROU (a donné procuration à Raphaël DOITRAND)

Secrétaire de séance : Bernadette AGOSTINI

Mme le Maire propose les affectations suivantes :

Madame le Maire propose de reconduire les mêmes montants que l'année dernière à savoir 100€ par association.

Après en avoir discuté et délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité, d'octroyer les subventions annuelles aux associations suivantes :

| | |
|---------------------------------|-------|
| - Comité des Fêtes : | 100 € |
| - Tennis ATM : | 100 € |
| - FNACA : | 100 € |
| - Club Amitié : | 100 € |
| - Miss en forme: | 100 € |
| - Association syndicat agricole | 100 € |
| - Sou des Ecoles : | 100 € |
| - Fourchettes et vieux pistons | 100 € |

La secrétaire de séance
Mme Bernadette AGOSTINI

Ont signé au registre Mme le Maire et le secrétaire de séance.
Publié sur le site internet le 05/04/2025

Certifié conforme,
Fait à Marclopt,
LE 01/04/2025
Le Maire,
Catherine EYRAUD